

**PROCES VERBAL de la REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du mardi 06/05/2025**

Suivant convocation du 29/04/2025

Présents : Catherine LISTER - Philippine DEMARGNE - Romain RUBIO - Jean-Jacques MAILHAC - Béatrice IZAC - Anna ZAK DAVIES - Virginie FREGARD – David MOURGUES

Représentés par procuration : Nadine FALIERE à Béatrice IZAC

Absents : - Jean-Baptiste BUFFLIER

Secrétaire de séance : Romain RUBIO

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08/04/2025. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Décisions :

22-2025 : Convention relative aux modalités de participation financière d'un membre aux travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public par un fond de concours.

Extension de l'Eclairage Public : distillerie, cimetière, rue du Barry, Rouvigno, chemin de la Garenne
Montant pour la commune : 5 142.50€, 907.50€ pour Hérault Energies. Approuvée à l'unanimité.

23-2025 : Adressage des rues. Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. Approuvée à l'unanimité.

L'Arrêt du projet de Plan de Valorisation Architectural et Patrimonial (PVAP) et bilan de la concertation : la délibération est ajournée et reportée à un prochain conseil.

24-2025 : Compétence GeMAPI sur le fleuve Aude : demande d'adhésion à la compétence optionnelle « Gestion du fleuve Aude du SMMAR. Approuvée à l'unanimité.

25-2025 : Convention de prestation de service avec la Communauté de Communes Sud Hérault – Instruction des autorisations du droit des sols (ADS). Approuvée à l'unanimité.

26-2025 : Vote des subventions aux associations pour l'année 2025. Romain RUBIO, vice-président de l'association « Accueil de loisirs » ne participa pas au vote. Approuvée à l'unanimité.

27-2025 : VIREMENTS DE CREDITS- DM 1- B410. Approuvée à l'unanimité.

28-2025 : VIREMENTS DE CREDITS- DM 1- B 407. Approuvée à l'unanimité.

Questions diverses :

Pour causes d'incivilités, l'ouverture des bacs de tri « verre » va être modifiée route de Causses et route de La Roque. Les ouvertures seront plus petites pour éviter d'y déverser d'autres déchets.

La séance est levée à 20H40

LE MAIRE
Catherine LISTER

